



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 31 mai 2021

FRANCE RELANCE- RECYCLAGE DES FRICHES: 7 LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS « RECYCLAGE FONCIER » SONT ISSUS DU PAS-DE-CALAIS

Dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement a déployé un fonds de 300 millions d'euros pour le financement des opérations de recyclage des friches.

La reconquête des friches constitue en effet un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et, par conséquent, de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Deux appels à projets ont été lancés, l'un piloté par les préfets de région (nommé « recyclage foncier»), et un autre piloté par l'Ademe, afin de faire émerger des projets d'aménagement urbain, de revitalisation des cœurs de ville et de périphérie urbaine, ainsi que des projets de requalification à vocation productive.

Tout type de maîtres d'ouvrages des projets de recyclage de friches peuvent être éligibles et bénéficier de ces subventions, en particulier :

- des collectivités, des entreprises publiques locales (EPL), des sociétés d'économie mixte (SEM), des bailleurs sociaux ainsi que des opérateurs et établissements publics d'État.
- des entreprises privées, sous réserve du respect du régime des aides d'État.

7 lauréats de l'appel à projets « recyclage foncier » sont situés dans le Pas-de-Calais :

Arrondissement de Béthune

Ville concernée : Labourse

Nom du projet : Dépollution de la parcelle HDF Emballages

Montant de la subvention : 343 269 €

Surface de la friche : 17 728,4 m²

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05

Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

Ville concernée : Noeux-les-Mines

Nom du projet : Réhabilitation d'une friche commerciale en site démonstrateur de la transition écologique et solidaire

Montant de la subvention : 796 800 €

Surface de la friche : 25 900 m²

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Ville concernée : Boulogne-sur-Mer

Nom du projet : Bâtiment halieutique du futur

Montant de la subvention : 1 028 034 €

Surface de la friche : 4 800 m²

Ville concernée : Boulogne-sur-Mer

Nom du projet : Opération multisites du quartier Félix Adam

Montant de la subvention : 1 500 000 €

Surface de la friche : 15 985 m²

Arrondissement de Calais

Ville concernée : Calais

Nom du projet : Requalification de la friche des Quatre Coins

Montant de la subvention : 3 181 228 €

Surface de la friche : 22 932 m²

Arrondissement de Lens

Ville concernée : Liévin

Nom du projet : Rue d'Entre Deux Monts - Maison Marianne By Clesence

Montant de la subvention : 408 000 €

Surface de la friche : 5 034,5 m²

Arrondissement de Saint-Omer

Ville concernée : Saint-Omer

Nom du projet : Recyclage des friches Sega et Pelicorne

Montant de la subvention : 450 000 €

Surface de la friche : 4 095 m²